

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2014

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JUIN 2014**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Elisabeth SERIN.

Procurations : David CARABIN à Elisabeth LETONDOR,
Claire FLORENTIN-POIZOT à Malika TRANCHINA.

Secrétaire de séance : Adrien BONNET

Date convocation : 19 juin 2014

N° 2014-066

Objet : Agence Locale de l'Energie du Grand Nancy (ALE) : désignation des représentants
Rubrique : 5.3

Rapporteur : Bertrand KLING

L'Association Locale de l'Energie du Grand Nancy a pour but de favoriser et d'entreprendre sous l'impulsion et le contrôle de ses membres, des opérations visant à la maîtrise de l'énergie, la promotion des énergies renouvelables et la contribution à la protection de l'environnement dans un souci de développement durable notamment dans les domaines de l'habitat, des transports et du tertiaire. L'association agit tant pour ses membres que pour des tiers.

Par délibération du 19 février 2013 la commune de Malzéville a adhéré à la mission de Conseil en Energie Partagée de l'ALE.

Suite aux élections municipales, le conseil municipal doit désigner deux représentants de la commune de Malzéville pour siéger au sein des instances de l'association, un titulaire et un suppléant,

Il est proposé :

- > Jean-Marie HIRTZ en titulaire,
- > Daniel THOMASSIN en suppléant.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2014

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ
7 Abstentions
(C. Marchal-Tarnus, JC. Bouly, S. Livolsi, C. Choteau-Lesnes,
JY. Sausey, M. Barron, S. Scaglia)

- DESIGNÉ :

- Jean-Marie HIRTZ en titulaire,
- Daniel THOMASSIN en suppléant.

Le Maire,
Bertrand KLING.

